

ASSOCIATION « L'ÉCRITURE PREND LE LARGE »
Concours de peinture 2022
Festival littéraire et artistique
« TERRES D'ÉVASION »
8/9/10 Avril 2022

Déroulement du concours :

RÈGLEMENT

La lecture a été déclarée « Grande cause nationale » pour 2021/2022.

À ce titre et dans le cadre de la 15^{ème} édition du festival prévu en avril 2022, un concours est ouvert sur les représentations artistiques de la lecture.

L'artiste devra traduire son amour pour les livres ou la lecture au travers d'un livre préféré, des moments de lecture, de lieu de lecture ... Seule limite: son imagination !

Le thème du concours de peinture est : **La lecture pour tous, partout**

Une sélection des œuvres participant au concours fera l'objet d'une exposition pendant le festival.

CONDITIONS DU CONCOURS

Le concours est ouvert du **6 novembre 2021 au samedi 12 Mars 2022.**

Les frais de participation au concours sont fixés à 10€.

Le concours est ouvert à toutes personnes âgées de plus de 18 ans.

Les œuvres soumises doivent être libres de droit, jamais publiées ou exposées et ne pas avoir reçu de prix. Le gagnant se verra attribuer un prix de 200€. Le jury se réserve également le droit de décerner un prix « coup de cœur » qui se verra attribuer un bon d'achat de 100€ chez notre partenaire Peiro Caillaud.

Le jury est constitué de membres de l'association et de personnalités impliquées dans les domaines littéraires, culturels ou associatifs.

Les membres du jury ne peuvent pas participer au concours.

Le jury est souverain et sera attentif au respect du thème.

Les délibérations sont confidentielles et l'anonymat des candidats respecté. Les organisateurs se donnent le droit de diffuser, éditer, utiliser le (ou les) œuvre(s) primée(s) et d'annuler le concours si le nombre de peintures n'était pas suffisant.

Les frais d'inscription seront alors remboursés.

Le(s) lauréat(s) sera informé par mail au plus tard **le 28 mars 2022.**

EXIGENCES DU CONCOURS ET DÉPÔT DES ŒUVRES

Toutes les techniques sont admises (huile, fusain, aquarelle, pastel, crayon, encre de chine)

Le format de l'œuvre sera **obligatoirement un carré de 50cmx50cm avec système de suspension.**

L'œuvre ne devra pas être encadrée.

L'œuvre devra respecter le thème.

L'œuvre sera identifiée par un titre. Pour préserver l'anonymat, un numéro lui sera attribué lors du dépôt.

L'œuvre sera à déposer, **obligatoirement**, dans la salle de l'association Parc du Château Maguier à Thénac, **le samedi 12 mars 2022, de 9h à 12h et de 14h à 17h.**

La fiche d'inscription (ci-jointe) et le chèque de règlement (à l'ordre de l'association, « l'écriture prend le large. ») seront déposés avec l'œuvre.

**Date de dépôt impérative des œuvres et de l'inscription :
le 12 mars 2022.**

REMISE DES PRIX

Le 1^{er} prix et le coup de cœur seront remis lors d'une cérémonie organisée le :
Samedi 9 Avril 2022 pendant le festival littéraire.

La publication des œuvres gagnantes sur le site de l'association interviendra dès la fin du festival 2022.

RESTITUTION DES ŒUVRES

Toutes les œuvres reçues seront restituées à leur auteur sur présentation d'une pièce d'identité le dimanche 10 avril à 18h.

RESPONSABILITÉS

L'association décline toutes responsabilités relatives à la conservation et l'intégrité des œuvres mises en dépôt jusqu'à leur restitution.

FICHE D'INSCRIPTION à compléter et à déposer le 12 mars 2022
Salle de l'association L'EP2L
Parc du Château Maguier
17460 THÉNAC

NOM.....PRÉNOM.....

ÂGE

ADRESSE.....

CODE POSTALVILLE.....

TÉLÉPHONE.....

ADRESSE E MAIL.....

TITRE DE L'ŒUVRE

DATE.....

SIGNATURE.....